

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2014

Le Conseil Municipal de Saint Laurent la Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vendredi 17 octobre deux mille quatorze à vingt heures trente sous la présidence de Patrick LENFANT, Maire.

PARTICIPANTS : Patrick LENFANT (mairie), Michelle VIEL (adjointe), Jean-Claude SOLIGNAT (adjoint), Maryline BRUNOT, Aymeric BLAN, Régis HERVE, Guillaume JAGOREL, Yannick VIET

ABSENTS (excusés): Thierry LONGUET (pouvoir à Jean-Claude SOLIGNAT), Coraline GUIOT (pouvoir à Patrick LENFANT), David DUPREY (pouvoir à Michèle VIEL)

Avant de commencer ce conseil, nous avons tous une pensée pour Alain WIRTH, maire adjoint de 2008-2014, qui vient de nous quitter subitement des suites d'une grave maladie. Nous avons tous apprécié son action et son implication dans les projets de la commune.

M. Régis HERVE a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.
Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 05 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité

1. TRAVAUX : Assainissement

1-1 Avenant N°1 au marché d'assainissement

Dans le cadre des travaux de création d'un réseau d'assainissement collectif, il s'avère nécessaire de signer un avenant avec la société STURNO retenue pour ces travaux.

Cet avenant correspond aux modifications suivantes :

- Réalisation d'un bassin tampon enterré de 100 m³, comprenant la cuve de stockage en polyester, la fourniture et la mise en place de deux hydroéjecteurs, une armoire de commande pour le pilotage d'une sonde ultrasons permettant la régulation des hydroéjecteurs et le stockage des effluents sans mise en charge du réseau (100% sous la file d'eau d'arrivée dans le poste) ;
- Tranchée, fourniture et pose de canalisation Ø 63 mm ext (au prix du marché, pos. 3.2.1)
- Fourniture et mise en place de SOFREL sur les postes secondaires PR2, PR3 et PR4 ;
- Les travaux de raccordement des quatre postes au réseau France Télécom comprenant la fourniture et la pose de deux fourreaux Ø 28mm en tranchée commune avec le réseau EU, y compris le remblai et la réfection de surface ;
- La fourniture et la pose de chambre LOT y compris cadre et tampon
- Le raccordement sur les chambres existantes et la remontée sur appui existant.

Le montant des plus-values liées aux modifications du projet est de 104.998,00 € H.T. ce qui porte le montant total du projet de 1.529.598 € H.T. à 1.634.596 € H.T. pour le groupement.

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte le montant de l'avenant
- Autorise Monsieur Patrick LENFANT, maire de St-Laurent-La-Gâtine et représentant du groupement St-Laurent-La-Gâtine/Croisilles, à signer cet avenant.

Nota : le Conseil Municipal de Croisilles a précédemment voté cette même délibération

1-2 Prestation de contrôle d'étanchéité du réseau public

Dans le cadre des travaux d'assainissement collectif, le groupement de communes St-Laurent-La-Gâtine/Croisilles a retenu la société A3SN pour effectuer le contrôle de l'étanchéité du réseau public pour un montant de 21.650,50 € H.T. soit 25.980,65 € T.T.C. (15.185,66 € pour St-Laurent-La-Gâtine et 10.794,94 € pour Croisilles)

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte le choix de la société A3SN
- Autorise Monsieur Patrick LENFANT, maire de St-Laurent-La-Gâtine et représentant du groupement St-Laurent-La-Gâtine, à signer les documents nécessaires.

1-3 Organisation des opérations dans le domaine privé

Un descriptif actualisé avec le montant estimatif des travaux subventions déduites sera transmis prochainement à chaque foyer ; des réunions de mise au point individuelle pour des cas particuliers seront organisées par le maître d'œuvre en novembre 2014.

2. GESTION

2-1 Informatique

Le matériel informatique de la mairie, ordinateur et imprimante/scanner nécessitent d'être changés.

Le conseil municipal retient pour cette prestation le devis de la société ADMI pour un montant de 1.918 € H.T. soit 2.301,60 € T.T.C.

Vote à l'unanimité

1-2 Cimetière

Le Conseil Municipal décide d'étendre la capacité du cimetière et de créer des concessions supplémentaires de 2 m² chacune au cimetière communal dans les secteurs F et G.

Vote à l'unanimité

3. COMMISSIONS ET SYNDICATS

3-1 SIDES : réunion du 22/9

- Point sur les travaux à Faverolles
- Poursuite des changements de compteurs

3-2 SIRMATCOM :

- AG 13/10 :
Outre les points habituels, la constitution de la commission d'appel d'offres a été modifiée

Commune de Saint-Laurent-La-Gâtine

- Une nouvelle tentative de négociation avec le SIED est en cours pour pouvoir accéder à la déchetterie de La Musse (seules 3 communes restent intéressées, Croisilles allant majoritairement à la déchetterie de Nogent) ; à suivre...

3-3 C.C.4.V :

- Le Conseil municipal, en cohérence avec le bureau de la CC4V, s'oppose au transfert automatique des pouvoirs de police et donne pouvoir à M. le Maire de notifier au Président de la CC4V par arrêté cette opposition
Accord à l'unanimité
- Le périscolaire (garde avant et après la classe, cantine,...) devient de plus en plus lourd en raison de l'augmentation du nombre des enfants concernés et de la réforme du temps scolaire. Une réflexion est alors menée sur la constitution d'un projet d'augmentation des espaces dédiés au périscolaire. Ce projet sera élaboré dans un cadre régional. Il est également en corrélation avec l'évolution du nombre de classes de l'école de Chaudon-Boissy.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Participation citoyenne, en vue d'améliorer la sécurité dans le village en coopération avec la Gendarmerie : une réflexion est engagée pour une éventuelle mise en place de la démarche, qui semble être efficace dans d'autres communes.

La prochaine réunion du Conseil est prévue le 14 novembre 2014.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 23 h.
Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.